



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Jeudi 14 avril 2022 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Assistent : Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

Excusés : Mesdames FERRIER Magali et Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs COMBES Jean-Luc (Référént FFR) et SANTOS-ROUSSEAU David (Secrétaire Général Adjoint).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Avril 2022

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1 Instances (Jean-Jacques DESSAINT)

1.1 Ouverture par le président

1.2 Réflexion sur le lieu de l'Assemblée Générale de la Ligue pour les années à venir

1.3 Présentation et validation du déroulé de l'Assemblée Générale de la Ligue du 25/06/2022 (Menu)

2 Points sur les Pôles :

2.1 Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.2 Projets RH saison 2022/2023

2.2 Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.2.2 Formation du joueur
- 2.2.3 Formation de cadres
- 2.2.4 E.R.O

2.3 Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

- 2.3.2 Validation des Finales
- 2.3.3 Projet U13F Occitanie
- 2.3.4 Forfait Financier Régional

2.4 Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

3 Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT s'excuse auprès des membres pour l'envoi tardif du lien de cette réunion. Il nous dresse un compte-rendu de sa présence au CODIR du Comité Départemental de l'Ariège du lundi 11 avril 2022 réunion très bien passée, connaissance avec tous les élus, de partager sur les mêmes problématiques rencontrées par tous → le manque d'arbitres, les incivilités.... Par contre département n'ayant que 8 à 10 arbitres à ce jour, avec la formation entreprise sur le territoire il devrait doubler leur effectif d'arbitres.

1.2. Réflexion sur le lieu de l'Assemblée Générale de la Ligue pour les années à venir

Jean-Jacques DESSAINT revient sur le choix de l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue, de proposer à des structures déconcentrées d'organiser celle-ci met en valeur les clubs (les clubs ou Comités sont demandeurs). Suite à réunion autour de l'Assemblée Générale on s'aperçoit des difficultés dès que le point retenu n'est pas central → comment organiser le déroulé de cette AG afin que les personnes ne partent pas tôt de chez eux, d'un retour tardif mais aussi pour nous de proposer un ordre du jour et un mode de fonctionnement cohérents.

Parole donnée à Huguette CHAPPAT :

- un retour sur la réunion de lundi et réflexions faites déjà pour celle de cette saison à Perpignan → les horaires de démarrage et de fin, comment établir un déroulé
- voir pour les années à venir un point ou plusieurs points centraux afin d'éviter pour tous les clubs de longs déplacements
- réflexion lancée pour trouver des lieux qui pourraient nous accueillir, voir aussi des salles dans lesquelles il n'y a pas de basket et de donner la possibilité de faire découvrir notre discipline

Jean-Jacques revient sur la difficulté dès que l'on quitte un point central par rapport aux Comités situés à l'ouest et à l'est de notre région. Est-ce que l'on prend une décision définitive de rechercher des lieux centraux et de ne plus aller sur d'autres secteurs, de revenir sur le territoire de Carcassonne ?

Débat ouvert :

- Christophe RODRIGUEZ → points centraux : zone de Carcassonne à Narbonne.
- Gérard AVAL → ne veut pas être avantagé, ne pas être privilégié mais si une décision est prise sur Carcassonne il y a d'autres salles, voir aussi sur Lézignan, Castelnaudary sachant qu'il y a des contraintes budgétaires.
- Alain PUEL → attachement d'aller sur les territoires mais problématiques par rapport aux kilomètres et à l'amplitude horaire, de prendre une décision pour opter sur 2 ou 3 salles autour de Carcassonne ou Narbonne OK, le format de l'AG sera plus facile et cela nous facilitera toute l'organisation.
- Jean-Jacques répète une phrase dite par Justine → l'AG est un évènement obligatoire, par rapport aux Finales Occitanie qui vont se dérouler à Alès, ce lieu peut être excentré car il n'y a pas d'obligation à tout le monde de se déplacer. Ne pas oublier à ce titre aussi la situation actuelle sur le prix des carburants.

- Bruno MARITON a plusieurs analyses → attaché aussi aux territoires car créer un évènement dans des lieux différents est aussi intéressant - prendre conscience de l'augmentation des énergies surtout pour cette année peut être onéreux pour les clubs, pour les Comités plus de faciliter car ils sont dotés de véhicules de service – l'obligation d'être présent à l'AG pourquoi ne pas avoir une réflexion sur nos dispositions financières de ces pénalités financières élevées – OK pour tracer un rayonnement autour de 30/40 kms de Carcassonne – attention peut-on s'engager sur cette mesure car étant en fin de mandat ? à savoir dans 2 ans → année électorale donc le lieu sera peut-être Montpellier ou Toulouse ?
- Eric RODRIGUEZ précise qu'il n'y a pas eu l'application des pénalités financières à ce jour, et qu'il avait été décidé de les appliquer dans le cas où il faudra refaire une Assemblée Générale (quorum non atteint). Ensuite il indique que les 2 AG électorales de la Ligue se sont faites à Carcassonne.
- Patrice PY : étonnement car à ce jour il n'y a eu aucune pénalité financière pour défaut de présence à l'AG de la Ligue. Eric précise que celles-ci ont été appliquées une seule fois → le choix n'a pas été judicieux car sur cette AG il y avait eu peu d'absents. Est-ce que les clubs se sont plaints de la distance ? → réponse négative c'est simplement sur le déroulé de cette Assemblée Générale car longs déplacements.

Pour conclure Jean-Jacques demande à Gérard AVAL de regarder des lieux centraux attachés aux territoires → accord des membres présents pour rechercher des points centraux sachant que l'Assemblée Générale Elective se fera peut-être à Carcassonne au Dôme (à voir pour 2024 réservation à faire).

Jean-Jacques précise que pour cette saison l'AG se fera à Perpignan et qu'en fin de journée des élus devront se déplacer sur Alès.

1.3. Présentation et validation du déroulé de l'Assemblée Générale de la Ligue du 25 juin 2022

Parole donnée à la Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT pour présentation du déroulé de cette Assemblée Générale :

- 9h45 à 10h30 : Emargement/Accueil
- 10h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
Allocution d'ouverture par le Président
Rapport Moral et d'Activités
Rapport financier et présentation des dispositions financières et budget prévisionnel 2022/2023u
Election des délégués Fédéraux
- 12h15 à 13h15 : Académie du Basket
- 13h30 : Repas avec remises des récompenses fédérales
- 15h00 : Clôture de l'Assemblée Générale

Avis demandés aux membres présents : accord des membres, sachant que ce déroulé sera mis à jour au fur et à mesure des dernières informations complémentaires, pour validation lors d'un prochain Bureau Régional et ratification par le CODIR du 4 juin 2022.

Petite questionnement par rapport au menu sur les boissons servies : buffet servi - alcool ou pas.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Projets RH saison 2022/2023

Bruno MARITON prend la parole pour nous préciser des évolutions en matière des ressources humaines, liées aux actions menées par la Ligue, à la formation du BPJEPS et du Groupement d'Employeurs. Choix stratégique jusqu'à la fin de notre mandat.

Parole redonnée à Jean-Jacques DESSAINT par rapport à toutes les actions mises en place sur le secteur Méditerranée → modifications à apporter dans notre organigramme et dans notre mode de fonctionnement.

Secteur MED :

- BPJEPS : projet seul sans le CREPS de Montpellier → gros travaux faits par Julie, Sophie et Frank → 20 places remplies sur cette session de MAUGUIO avec simplement des Héraultais.

Julie et Jacob : prospection sur le secteur du Gard pour mettre en place une formation BPJEPS en parallèle avec celle de Mauguio car public demandeur mais 2 points à terminer. Un lieu pour la partie théorique (salle pour les cours) et pour la partie terrain (un gymnase).

- Le Comité du Gard s'est proposé de mettre à disposition ses locaux → partie théorique
- Proposition du gymnase de Milhaud dans le Gard mais en attente de confirmation

Le nombre de stagiaires est connu mais en attente des intervenants.

Le premier dossier sur MAUGUIO a été déposé auprès de la DRAJES pour une relecture, une demande a été faite en ce qui concerne le deuxième dossier sur NIMES. Eric RODRIGUEZ précise que le retour de la DRAJES n'est pas négatif, documents à rectifier sur le plan administratif et sur des termes phrasés, mettre les intervenants sur chaque thème. Corrections à faire sur le dossier : les clauses générales sont liées à l'organisme donc simplement faire un copier/coller pour le 2^{ème} dossier ; seulement les clauses particulières vont être différentes sur les 2 dossiers car thèmes, dates et intervenants à mettre. En attente d'habilitation de la DRAJES pour les 2 sites sachant que celle-ci se fait département par département.

Bruno MARITON est satisfait du projet sur le Gard et il fait part sur la possibilité d'ouverture d'une formation BPJEPS sur le CT1166 à Arles sur Tech en 2023, de proposer une alternance avec Nîmes par rapport à la capacité d'accueil des stagiaires tous les ans sur les 2 sites.

Jean-Jacques répond à cette question dans le sens positif, d'accord de faire une alternance des lieux par rapport aux candidatures.

Eric RODRIGUEZ donne les chiffres réels des candidatures :

- 21 sur l'Hérault → provenant de 20 clubs différents + 1 de Coursan → sera limité à 20 (sachant qu'il y aurait des candidatures de la Croix d'Argent, la Mosson, ...)
- 11 sur Nîmes → provenant de 6 clubs différents + 5 sans structure (sachant d'autres candidatures de Nîmes, Alès et Milhaud)

Bruno rappelle que tous les documents doivent être déposés avant le 30 juin pour bénéficier des aides d'état pour cette action de formation de cadres.

Organisation du travail à mettre en place :

- Sur MAUGUIO → Julie MASSON (coordinatrice) avec des intervenants extérieurs et des CTF
- Sur NIMES → pour l'instant pas assez de ressources humaines en interne pour mettre ce 2^{ème} BPJEPS en place.
- Jean-Jacques DESSAINT indique qu'après discussion avec des salariés du côté de Maurin, certains se sont positionnés par rapport à l'ouverture du BPJEPS sur Nîmes

Eric RODRIGUEZ prend la parole pour nous donner les intentions de certains salariés :

- Julien CORRIN qui est sur le Pôle Espoir de Montpellier → intéressé pour prendre la coordination à 50 % de son temps de travail sur le BPJEPS de Nîmes et les autres 50 % sur la refonte sur les actions de compétitions, Camps d'Été ou bien PPF sur la génération U13 → ouverture vers ce poste.
- Jacob MOULIN qui est en 20 % sur le GE côté MED, passage à 50 % sur le GE et comment faire de ses missions sur le poste de CTO → compatibilité n'est pas possible entre les 2 fonctions (GE et CTO).

- Suite au dernier Bureau Régional : missions de Jacob vers Thibault pour devenir le CTO, avoir un taux d'efficacité → Thibault aurait une double casquette CTA + CTO. Envisager la mutualisation de poste pour récupérer sur le secteur Méditerranée une compétence chez les officiels.
Christophe RODRIGUEZ intervient en précisant est-ce que l'on ne va pas être coincé par rapport à la création du poste de CTO au moment de la fusion des 2 Ligues → réponse d'Eric non car nous n'avons pas reçu d'aide financière de la part de la FFBB sur la création de ce poste.
- Flavien BATIOT qui est sur le Pôle Espoir de Montpellier → sollicitation extérieure de clubs ?

Présentation des besoins de la Ligue par rapport à l'évolution des différentes missions :

- revoir les salariés qui souhaitent une évolution de carrière et redistribution des rôles et missions du CTO/CTA → grand besoin auprès des clubs
- explications des missions de la CTO, voir la prise de coordination au sein de la CTO, qui ?
- calculer les conséquences financières suivant la redistribution des rôles
- voir aussi l'évolution du temps de travail sur le GE (passage de 20 % à 50 %) de garder certaines missions du CTO et d'effectuer un tuilage avec ces successeurs, de garder la notion d'échanges
- le besoin d'un deuxième adjoint de direction sur le secteur de Maurin et le CREPS de Montpellier → possibilité de l'offre à Jacob MOULIN
- en résumé : → Aurore FILLIATRE garderait le secteur Pyrénées et le CREPS de Toulouse
 - le but est de renforcer l'équipe de direction, meilleur fonctionnement sur le territoire, avoir un temps de travail, soulager les missions du directeur territorial
 - Jacob MOULIN aurait le secteur Méditerranée et le CREPS de Montpellier, garderait la partie emploi (GE MED), la partie des officiels en tant qu'adjoint et peut-être le lien avec les CDO
- en conclusion : création de postes de travail équivalent à 1 temps voir 1 temps ½ supplémentaire suite à la montée en puissance du poste de la formation de cadres et de ressources financières supplémentaires.
- interrogation de Christophe RODRIGUEZ par rapport aux officiels car à ce jour toute la formation arbitres se fait par Thibault BURNEL et sur les OTM nous n'avons personne → ERO preneur sur la partie OTM si création de poste
- Bruno MARITON revient sur Jacob MOULIN par rapport à sa mission sur le GE mais aussi sur sa multitude de compétences pour palier aux besoins sur de la formation et intervenir sur les BPJEPS en cas de besoin sur le secteur de MAURIN

Eric RODRIGUEZ reprend la parole pour indiquer aux membres présents qu'il a besoin ce soir d'une orientation pour envisager l'éventualité à la création de postes. Mais aussi informer les membres sur d'autres besoins supplémentaires.

Chaque membre s'exprime sur les différents points indiqués ci-dessus :

- le poste d'adjoint de direction :
 - personne devant avoir des compétences et du charisme
 - possibilité à la personne de prendre le poste et de lui laisser un temps d'adaptation
 - personne sérieuse, ayant de la motivation, plein d'idées
 - proposer des formations de management
 - accompagnement de la personne
 - grand besoin du fait de l'ensemble de notre territoire Occitanie
 - proposer de la formation continue au salarié (dans les cas de promotion)
- missions CTO :
 - fonction CTA sur fonction de CTO difficulté sur la masse de travail (évaluation sur vidéos, ...), récupération de tâches de la CTO va être compliquée

- accord pour l'embauche d'une personne équivalent temps plein mais qui ne serait pas à 100% sur la fonction de CTO → car gros besoins mais voir la masse de travail sur les arbitres et les OTM
 - à ce jour Thibault BURNEL à valider le fait de récupérer des tâches de Jacob → attention par rapport à sa fonction d'arbitre de haut niveau
 - attention au cadrage des missions et éviter des retards
 - garder nos potentiels compétents même s'il faut aller vers une renégociation salariale
 - la formation de cadres :
 - le GE MED, la formation BPJEPS → un besoin s'est fait sentir et une réorganisation des tâches est devenue obligatoire
 - nécessité de réorganiser les missions et rôles des salariés pour un meilleur fonctionnement
 - formation sur Nîmes va engendrer des ressources supplémentaires
- [Petit rappel de Jean-Jacques par rapport au fonctionnement sur le CREPS de Toulouse : 2 coordinateurs (1 personne du CREPS + Frank de la Ligue) sur MAUGUIO → Julie et sur NIMES → Julien]

Conclusion : si 2 recrutements (un poste de CTF pour le CREPS de Montpellier et un poste de CTA Officiels/OTM) → suivant les décisions qui seront prises qu'elles vont être les conséquences financières sur le budget prévisionnel 2022/2023. Est-ce que l'on profite de monter des dossiers auprès de l'ANS pour bénéficier des aides financières ?

Jean-Jacques intervient par rapport à l'embauche : présentation par le CROS → création de 120 postes 1 Jeune = 1 Solution, la reconduction d'autres aides financières sur lesquelles on peut prétendre, mais attention au timing → fin avril pour déposer les dossiers

Le trésorier précise même si les aides ne sont que ponctuelles, la question à se poser pour la pérennisation de ces nouvelles embauches, EST → quel est le chiffre d'affaires qui va être généré suite à ces embauches. Réponse du Président, si les différentes formations sont pleines, le CA serait compris entre 180 000 € et 210 000 €.

Questionnement de Bruno MARITON sur le devenir des CTS, → nombre d'heures grandissantes sur les formations BPJEPS, leurs nouvelles missions fédérales, sujet à prendre en compte sur la perte des CTS dans les Ligues après 2024.

A ce jour les CTS souhaiteraient être déchargés d'heures d'entraînements sur les 2 Pôles pour avoir plus de temps d'échanges avec la Ligue (préparation des réunions, travaux sur la Ligue de Développement, ...) afin de préparer l'avenir après 2024.

Eric reprend la parole pour les autres besoins des RH :

- Il reste ce temps complémentaire au niveau des officiels, qu'il va falloir combler (travaux avec Christophe, Laurent, Thibault, Jacob, Bruno, Jean-Jacques et Eric pour réfléchir et garder l'efficacité sur le secteur des officiels. Comment recruter et à quelle vitesse ?
- Besoins supplémentaires
 - sur la Commission des Compétitions (l'administratif et le suivi régulier), on se heurte aussi à des problèmes informatiques et demandent un accompagnement auprès des bénévoles, même si des tâches sont faites par le salarié de Maurin en charge des compétitions → déséquilibre de l'activité.
 - inquiétude du Directeur Technique Régional (Patrick CHICANNE) qui par manque de temps ne peut plus assumer certaines missions (le suivi des terrains, aller à la rencontre des CTF sur le territoire, échanges avec les techniciens, ... → demande d'aide sur des heures d'entraînement des Pôles. Sans oublier Jean-Pascal BOISSE qui travaille seul sur la zone Sud-Est, et parfois au détriment du Pôle de Montpellier, à l'ordre du jour d'un prochain Bureau.

Suivant l'évolution en termes de formation, en termes de délégation, il faudra suivant les sujets accompagner et réfléchir avec les groupements d'employeurs pour mutualiser à plusieurs ou compléter avec les Comités certaines missions voir aussi avec les clubs et la Ligue pour consolider des gens compétents sur notre territoire.

Avis demandés aux membres du Bureau Régional sur les points suivants :

1) La validation du dépôt d'un 2^{ème} dossier d'habilitation sur Nîmes avec les conséquences suivantes → un coordinateur supplémentaire avec un changement de missions et un recrutement de remplacement et embauche au départ sur un CDD pour basculer sur un CDI.

Accord des membres présents.

2) La création du poste d'adjoint de direction sur le secteur de l'antenne de Maurin.

Accord des membres présents.

3) Réflexions sur les compléments des besoins en Ressources Humaines.

Accord des membres présents.

Jean-Jacques termine en demandant au groupe de travail des RH (Bruno, Eric, Christophe Laurent, Alain) de continuer à travailler sur les dossiers avec l'aspect financier et avoir la possibilité d'interroger par consultation les autres membres, si on doit accélérer certains process.

2.2. Pôle formation et Emploi

2.2.1. Formation de cadres

Alain PUEL prend la parole et nous précise que la formation BPJEPS est toujours en cours ainsi que toute la formation de cadres.

2.2.2. Formation du joueur

Rappel du Tournoi Inter-Pôles à la Grande Motte.

Alain donne la parole à Patrick CHICANNE pour faire le retour sur la réunion ETR de ce matin.

Préparation du TIC U12 à Rodez (du 4 au 6 juin 2022) : celui-ci était acté mais les CTF reviennent sur la forme des compétitions et des règlements → normalement 10 équipes garçons et 10 filles

- Jeu en 4c4 en filles et 5c5 en garçons par certains Comités ? rediscussion
- Aspect de la compétition 20 équipes → la majorité des techniciens souhaite faire un gros événement sur 3 jours mais constatation du coût financier élevé → sinon le faire sur 2 jours à 2 lieux différents
- Conclusion si l'on ne veut pas que ce TIC se fasse en 3 jours on enlève le plan A avec les 10 Comités et on reste sur le plan B → sur 2 sites avec 5 Comités chacun.
- Le but est d'améliorer la formule et non de la minimiser
- Réflexion à avoir sur 4 ans : CD09 ne va plus travailler avec le CD65 mais avec le CT1166 – le CD32 avec le CD65 → souhaiterait travailler ensemble car déjà des travaux en commun avec les compétitions et aussi pour la logistique des transports.
- Patrick a insisté auprès des CTF → de parler avec leurs dirigeants et élus, de voir par anticipation les modifications à faire, car des territoires vont être touchés comme le CT4682, CD81, le CD1248 et une partie du CD31.

Réflexion de la réforme des Championnats Jeunes Régionaux sur les U13 Filles : les CTF doivent en parler avec leurs élus. Une réunion est prévue avec les Président(e)s des Comités sur laquelle les CTF seront conviés afin de prendre connaissance sur la réforme de ce championnat et d'avoir le même niveau d'information entre les Président(e)s et les salariés. Ceci pour éviter des divergences.

Période de grandes intensités : sur la détection

- Arles sur Tech → ce week-end (samedi, dimanche lundi) camps inter-secteurs U14
- Tournoi Inter-Pôles (du mardi au dimanche) → Zone Est (Auvergne-Rhône Alpes, Franche Comté, PACA et Occitanie) tournoi à 4, qualificatif pour les finales Inter-Pôles sur la semaine de l'Ascension (fin mai)
- Finale Nationale U13 à Voiron

Forts moments de détections et sélections pour les 3 catégories d'âges.

Nombreux salariés de la Ligue et CTS impliqués jusqu'au mois de juin.

Une réflexion s'instaure par rapport à la tenue des ETR :

- Est-ce que les CTF donnent le point de vue de leurs Comités ? Patrick rappelle à juste titre que les CTF doivent parler avec leurs élus afin d'éviter des divergences. Pour cette raison, le projet U13 va être présenté aux Président(e)s avec les CTF conviés. Suivant la commande politique → l'ETR devra préparer et présenter ce projet U13 Occitanie au prochain Comité Directeur Régional. Il en sera de même pour la stratégie territoriale pour le TIC U13, cela partira de la volonté des Président(e)s (car employeurs et décideurs), comment et avec qui, ils veulent travailler, pour aussi être présentés en Comité Directeur Régional.
- Sur la partie financière (solidarité entre les départements), elle concerne aussi les élus et agacement de remettre toujours en question les choses qui ont été votées.
- Eric RODRIGUEZ précise que le temps de jeu U13 (4x10') a été voté en CODIR en présence des Président(e)s des Comités.
- Rappel aussi sur la position de 3 Comités qui sont contre le TIC à 3 jours → TIC coûteux.
- Précision de Patrick par rapport à l'organisation de ce TIC → obligation de passer par des prestataires de services (clubs et comités) pour l'organisation (mobilisation de bénévoles, réservation de structures, ...), si la Ligue l'organisait peut-être moindre coût mais absence de ressources humaines pour la gestion des compétitions sur 4 salles, de l'hébergement et restauration pour 250 personnes.
- Rappel aussi, les Comités perçoivent des aides financières de l'ANS sur de telle action par l'intermédiaire du PSF, évaluation faite des Comités par les CTS sur cette action PPF pour permettre à ces derniers de percevoir des aides du Ministère.
- Bruno MARITON confirme que les finances sont gérées par les élus dans le cadre du PPF, ce type d'action est déposé auprès de l'ANS pour bénéficier de financement.

2.2.3. Formation des dirigeants

Les Printanières → dernière session aujourd'hui, une trentaine de personnes.

Constat : très peu de personnes en dehors des personnes de la Ligue
frustration car en visio le temps est réduit, donc le présentiel s'imposera sur certains thèmes comme « Etre dirigeant de club » et d'enchaîner sur la formation continue.

Le souhait est que la formation de dirigeants soit égale à celles des joueurs, des cadres et des officiels → idée de monter le niveau de la formation des dirigeants.

2.2.4. ERO

Laurent LACAZE rien à signaler dans le cadre de l'ERO, passe la parole à Christophe RODRIGUEZ :

- 1) Secteur arbitre : problème en fin de saison sur les désignations en R3 → appel aux Comités.
Proposition à mettre à l'ordre du jour d'un prochain CODIR → d'acter la péréquation sur la R3, car prévision sur la perte de 20 à 25 arbitres pour la saison prochaine.
Décision ERO : Christophe, Laurent Jacob et Thibault → le classement des arbitres pour les montées en Championnat de France se fera sur lors des Finales Régionales. Seront convoqués les 6 meilleurs arbitres de PNM et les 4 meilleurs arbitres de la filière qui seront confrontés sur les 2 jours, sur des matchs, des tests écrits, des entretiens et différents thèmes. Classement de 1 à 10 sera établi, afin de proposer un nombre d'arbitres à la Fédération.
- 2) Filière OTM : 10 OTM présents sur le Tournoi de 3 jours à la Grande Motte.
- 3) Observations : Alain BUISSON va proposer Laurent LACAZE et Virginie OTAL pour observer dès la saison prochaine en Championnat de France.
- 4) Doléance : demande la possibilité de récompenser des officiels qui arrêtent d'officier (achat de trophées) → accord des membres présents, mais attention à présenter les personnes concernées pour validation au prochain Bureau.

Jean-Jacques DESSAINT félicite Laurent LACAZE pour la proposition en tant qu'observateur, mais il est convoqué à 4 jours de stage à Temple sur Lot.

Laurent LACAZE revient sur la possibilité de récompenses suite à l'arrêt d'officiels - R3 péréquation à suivre à condition de rentrer beaucoup d'arbitres, ce sera la surprise en début de saison prochaine et l'espoir car de nombreuses actions de formation ont été dispensées sur tout le territoire.

Jean-Jacques prend la parole pour faire un retour sur la préparation du séminaire, déception sur la non-implication des membres de certaines CDO → communication va être faite auprès des Présidents des Comités.

Christophe indique la possibilité d'avoir les présences sur ce séminaire du Président de la CFO, du Président de la CRO de la Nouvelle Aquitaine et voir le CTO de la Nouvelle Aquitaine.

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.3.1. Validation des Finales

Eric RODRIGUEZ prend la parole pour indiquer aux membres du Bureau que ce soir ils devront prendre des validations de décisions exceptionnelles :

- 1) Dans les Règlements Sportifs, a été déterminé des matchs aller-retour entre les équipes de même niveau de classement proposition de dire → c'est le ranking qui déterminera l'ordre de la rencontre aller-retour ou la rencontre simple, là où le Règlement Sportif Particulier ne prévoit pas d'ordre

Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La proposition ci-dessus est validée à l'unanimité des membres présents.

- 2) Dans le calendrier général erreur entre la RM2 et la RM3 sauf qu'il y a une différence encore cette saison c'est que la RM3 existe encore du côté PYR mais pas côté MED. De ce fait on a laissé demi-finale aller-retour et Finale Occitanie RM3, avec un délai important entre la dernière journée de Championnat et la Finale (7 semaines) → surtout pour les Finales d'accessions et la Finale de RM3.

Proposition de faire jouer les 21 et 22 mai 2022, rajout dans les plannings des 2 matchs d'accession et la Finale pour le titre de RM3, les regliser sur le week-end du 21 et 22 mai 2022 et de retirer peut-être la Finale d'Occitanie RM3 du week-end des finales.

(Les finales d'accession se dérouleront sur les plateaux des Finales de R2 ou Inter-Départementales). De ce fait les 2 Finales d'accession de RM2 et RM3 vont basculer le samedi soir à LEZAT et la Finale d'accession de RM2 secteur MED bascule à CARCASSONNE le samedi soir).

Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La proposition ci-dessus est validée à l'unanimité des membres présents.

Question : Comment on fait, pour la Finale de RM3 Occitanie, est-ce qu'on la maintient 7 semaines après la dernière journée sachant que sur ces 7 semaines il n'y a pas de rencontre ou bien on l'avance et possibilité de la recoller en même temps que la finale d'accession de RM2 secteur MED à CARCASSONNE ? (à revoir le 21 ou 22 mai et horaires)

Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La proposition d'avancer la Finale de RM3 Occitanie avec la Finale d'accession de RM2 à Carcassonne est validée à l'unanimité des membres présents.

Questionnement aussi sur la représentation de La Ligue sur les lieux des Finales à AUREILHAN, CARCASSONNE et LEZAT du fait qu'une réunion de Bureau Régional est prévue le samedi 21 mai 2022.

- 3) Un avancé sur les grilles a été fait pour corriger l'erreur entre la RM2 et la RM3, une annonce aux clubs des grilles provisoires va être faite même si à ce jour nous n'avons pas encore tous les qualifiés. Demande de validation de l'envoi de ces grilles provisoires aux clubs.

La proposition ci-dessus est validée à l'unanimité des membres présents.

2.3.2. Autres informations sur les Compétitions

Point sur les Règlements Sportifs :

1) Suite au forfait du club de l'Elan Béarnais Féminin en NF3 le week-end dernier, du fait de cette 2^{ème} pénalisation l'équipe a été déclarée hors championnat → conséquence suppression de toutes les rencontres sur le championnat. De ce fait l'équipe de l'Elan Aveyron Basket se trouve amputée de 2 victoires, alors qu'elle avait 2 victoires d'avance sur le 9^{ème} et se retrouve égalité à la 8^{ème} place avec Adour Dax Basket sachant que cette équipe avait-elle perdu contre l'Elan Béarnais Féminin (donc 2 défaites de retirer). En conclusion l'Elan Aveyron Basket se retrouve à la 9^{ème} place et donc relégation → courrier envoyé à ce jour à la Fédération.

Conséquence au niveau Occitanie :

- 3 descentes de NF3 + les 3 descentes administratives = toute la poule (6 équipes) de PNF de maintien sportivement va descendre.
- courriers de doléances reçus de la RF2 pour prétendre à ne pas descendre par rapport à leurs territoires, en attente de repêche possible ?

Proposition présentée tableau ci-dessous : échanges avec Patrick CHICANNE, au regard du niveau de pratique de la PNF du côté des Pyrénées, de la difficulté quand on remonte il ne faut pas toucher à PNF (niveau relativement faible et faire attention) - la 2^{ème} chose : cette année on fait 4 poules du côté Pyrénées en RF2, donc 4 montées fait trop de descentes, il faut rester sur un système de 3 poules donc maximum 3 montées.

AMENAGEMENT SECTEUR PYRENEES

- Descente de 3 équipes de NF3 → Poule PNF Maintien entièrement reléguée
- PREVISIONNEL :

Secteur PYR	2022/2023	2023/2024	2024/2025
PNF	12	12	12
RF2	33	30	30
	45 équipes	42 équipes	42 équipes

- CREATION D'UNE ETAPE DE TRANSITION :

Secteur PYR	2022/2023	2023/2024	2024/2025
PNF	12	12	12
RF2	36	33	30
	48 équipes	45 équipes	42 équipes

Eric fait la lecture du tableau par rapport à la saison 2022/2023 : 12 équipes en PNF et 33 équipes en RF2 → texte voté.

Proposition soumise au vote : création d'une étape de transition et de réamplifier le nombre d'équipes en RF2 pour aller chercher quelques repêches et demande de Wildcard arrivée.

Donc de repasser en poule de 12 → 2x6 comme la RF2 et RM3 (système de poules hautes/poules basses – poules de montées/poules de maintien). Repasser à 36 équipes, de recréditer ces 3 descentes supplémentaires de PNF de les recréditer sur la RF2 pour ne pas amplifier les descentes de RF2. Sachant qu'à la fin il faudra au maximum 3 montées. C'est une proposition du Bureau Régional qui devra être validée par le prochain CODIR de Juin.

Questions des membres :

- Christophe RODRIGUEZ, cela ajoute des matchs par contre est-ce que l'on ne rabaisse pas le niveau de jeu → question à Patrick CHICANNE.
- Patrick prend la parole : c'est la moitié de la poule qui descend, un autre cas on aurait pu avoir 4 descentes de NF3. Surtout on fait une poule d'accèsion et on peut quand même descendre, cela devient critique → trop de descente. Pour la saison prochaine la PNF sera composée avec la montée, de 5 anciennes équipes et 7 nouvelles équipes, cela ne permet pas au niveau de se stabiliser. Ce scénario catastrophe provient aussi d'avoir 7 équipes de NF3 dans la même poule.
- Alain PUEL prend la parole en disant qu'il découvre aujourd'hui les textes et qu'un forfait sur la dernière journée provoque de nombreuses interrogations.
- Patrice PY : suppose que le club de Rodez est intervenu auprès de la Fédération avec la crainte que cela n'aboutisse pas, que c'est les textes fédéraux qui feront faire foi. Division RF2 en PNF → 4 montées c'est vraiment important
Pour la PNF : pourquoi ne pas faire qu'une seule poule 12 au lieu de 2 poules de 6 → réponse au dernier CODIR cette formule a été votée pour se garder des dates en cas de COVID.
- Question de Christophe RODRIGUEZ → est-ce qu'il y a la possibilité de revenir en arrière par rapport au dernier CODIR. Réponse d'Eric, on a la possibilité de revenir, de refaire voter mais reste la conjoncture par rapport au COVID.
- Patrice PY précise qu'il ne faut pas remettre en question les décisions prises, que le COVID doit être derrière nous. Le système d'une poule de 12 en PNF par rapport à la problématique expliquée par Patrick lorsque toute la poule de maintien doit redescendre, sportivement cela devient très gênant.

Les membres du Bureau Régional sont d'accord à soumettre à validation au prochain CODIR de la création d'une étape de transition → 12 équipes en PNF et 33 équipes en RF2 dès la saison 2022/2023.

Votants : 7 (Bruno MARITON a du s'absenteré)

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Accord à l'unanimité des membres présents.

- 2) Point sur les équipes Espoirs Masculins → appel tous les 2 ans, celui-ci va être fait début mai et avant la fin mai on aura la réponse des clubs de Championnat de France qui souhaitent créer une équipe en RM2 ou PNM. Si aucune de réponse à fin mai, il n'y aura pas d'équipe Espoirs, de ce fait il n'y aura que des équipes de clubs hors Espoirs.

2.3.3. Projet U13F Occitanie

Alerte de la part des CTS sur la problématique de la détection et du basket féminin sur le secteur MED (peu d'équipe U13 Féminins) mais qui commence à impacter le secteur PYR.

Les CTS ont présenté à Jean-Jacques DESSAINT un projet qui paraît viable. Mais avant de débattre ce projet avec les CTF des Comités, il a lieu d'informer tous les Président(e)s des Comités, de les réunir afin de connaître leurs avis et pas seulement ceux des CTF.

Les Présidents des Comités devaient se réunir le 19 mars mais report de la réunion.

Parole donnée à Patrick CHICANNE pour présenter le projet :

- Secteur MED → peine à faire un Championnat Régional U13F à 4 ou 5 équipes même sans Championnat Inter-Départemental → conséquence sur les années à venir de ne pas avoir des potentiels pour l'entrée au Pôle Espoir de Montpellier
- Secteur PYR → 16 équipes au 1^{er} niveau régional – dans chaque poule 2 équipes dominant (écart de points conséquents). 4 équipes dominantes cette saison.
- La réflexion est :

- 1) de mutualiser entre les 2 secteurs ce Championnat U13F pour que le secteur MED se développe dans le niveau unique de la catégorie d'âge, au lieu d'avoir 16 équipes PYR et 5 équipes MED → 12 équipes sur l'Occitanie
- 2) un fonctionnement différent → éloignement et déplacements coûteux, voir aussi le temps de jeu
- 3) mettre une équipe dans chaque petit département et voir 2 à 3 équipes pour les départements plus importants comme la Haute-Garonne et l'Hérault pour faire une poule de 12
- 4) plateau de 3 équipes toutes les 3 semaines ou 1 fois par mois, match en 2x7' (temps sur place plus important pour les équipes qui se déplacent)
- 5) entre 2 plateaux, il y aurait 2 et 3 week-ends de libre, retour des joueuses pour qu'elles évoluent dans leurs clubs
- 6) sur ces équipes open bar pour les joueuses potentielles → équipe portée par un Comité, un club, une section sportive de club (pas de limite avec le nombre de mutés) → presque une sélection départementale à certains endroits
- 7) sur le plateau regroupement des meilleures potentielles du secteur → 10 journées sur 10 mois
- 8) garder des week-ends pour le 3x3 ou réserver pour les sélections départementales
- 9) les équipes ne se rencontreraient pas forcément, car pas de match aller-retour et difficultés pour les extrêmes, très compliqué
- 10) le classement se ferait au ranking au pourcentage de victoires, voir la possibilité de phases finales

En conclusion sur cette 1^{ère} idée :

- regroupement des potentielles U13F sur des équipes et réduction du nombre
- des plateaux pour réduire l'investissement financier sur les déplacements afin d'augmenter le volume temps de jeu
- permettre aux licenciées de s'exprimer dans d'autres secteurs (un niveau plus bas, un surclassement, du 3x3, sélection départementale ou de secteur)

A proposer, si projet retenu, il faudra affiner avec les CTF des départements et voir comment le mettre en place.

Jean-Jacques DESSAINT précise aussi la possibilité de rencontrer les coachs plus régulièrement et de les former. Possibilité aux CTF de Ligue et aux CTS de voir les enfants régulièrement tout au long de la saison et de voir la progression. En attente de la reprogrammation de la réunion de présentation pour avoir la présence de tous les Présidents des Comités.

Patrick précise que c'est un bouleversement du mode de Championnat, mais à savoir que tout est possible sur l'organisation des plateaux suivant les déplacements (exemple : trouver un lieu à mi-chemin).

Jean-Jacques termine en précisant, si l'on ne met pas en place de projet sur cette catégorie U13F → crainte de ne pas pérenniser le Pôle de Montpellier sur le secteur féminin.

2.3.4. Forfait Financier Régional

Présentation lors d'un prochain Bureau.

3. Tour de table

Christophe RODRIGUEZ : rien de plus.

Laurent LACAZE : rien de plus, Jean-Jacques demande de prévoir un autre rendez-vous avec le CD31 et LR pour les travaux.

Gérard AVAL : les dossiers Label Citoyen étaient à déposer pour le 31 mars 2022 → pas de retour à ce jour – les formations Micro-Basket à Montpellier et Toulouse se sont déroulées il y a quelques semaines, nombreux candidats : 20 sur Montpellier et 10 sur Toulouse, les clubs sont demandeurs.

Patrice PY : rien de plus.

Alain PUEL : rien de plus, simplement invitation pour le Bureau du 3 juin 2022 à son domicile.

Huguette CHAPPAT/ Patrick CHICANNE : rien de plus.

Eric RODRIGUEZ : revient sur le projet U13F, celui-ci va vers une réflexion plus globale sur combien on joue dans toutes les divisions, ce projet peut être expérimental, problème lors des engagements, de redondance des matchs. Pourquoi ne pas alléger nos championnats, que de jouer tous les week-ends même sur de la départementale 3 chez les jeunes ? Questionnement sur le nombre de matchs joués → déplacements, éducateurs, parents accompagnateurs. Revoir à réduire le nombre de rencontres, jouer différemment, est-ce que ce n'est pas une solution dans l'avenir.

Jean-Jacques clôture la réunion en remerciant les membres élus pour leur présence et de s'organiser pour la présence des membres de la Ligue sur les différentes manifestations.



Prochain rendez-vous : réunion du Bureau le samedi 21 mai 2022 à 10h00 à Toulouse



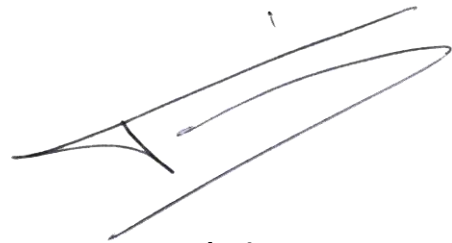
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 23h00.



Fait à Cahors, le 20 avril 2022.



**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**



**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**